

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 29 (1992)  
**Heft:** 1093

**Rubrik:** L'invitée de DP

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'INVITÉE DE DP

# «Bibliothèque de France. Mode d'emploi»

Brigitte Waridel

directrice adjointe de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

J'ai depuis quelques jours sous les yeux un dépliant de douze volets recto-verso portant ce titre; au-dessous, on peut lire: *Une bibliothèque pour le XXI<sup>e</sup> siècle*.

Le 14 juillet 1988, le président Mitterrand déclarait à la télévision: «Je veux une bibliothèque...»

Aussitôt dit, aussitôt fait, serait-on tenté de s'exclamer. Inscrite au chapitre des grands travaux qui auront marqué le passage de François Mitterrand à la présidence de la République française, la Bibliothèque de France sera inaugurée en 1995. Quoi qu'il adienne, serait-on également tenté d'ajouter.

Pour l'heure, c'est un vaste trou qui commence à se combler. Qu'à cela ne tienne. La programmation de cet établissement est suffisamment avancée pour en permettre dès à présent la publication au mode d'emploi ! L'équipe dirigeante de l'entreprise, sous la houlette de Dominique Jamet, président de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France, a entrepris une vaste campagne de com-

munication, destinée à faire face aux alarmes, frayeurs et autres cris d'orfraie qui se font entendre depuis le début.

En effet, au sein des différents milieux liés à la culture et à l'éducation, et notamment parmi les bibliothécaires, nombreux sont ceux qui sont montés au créneau pour clamer que ce qui se préparait était un non-sens caché sous un acte de génie, une folie, malgré le geste sublime, une aberration bibliothéconomique. L'auteur des ces lignes n'était pas en reste...

Car des sujets d'interrogation et de perplexité, cette entreprise ne manque pas d'en fournir. D'emblée, le projet architectural de Dominique Perrault a soulevé un tollé, non pas sur le plan esthétique, mais sous l'angle de la fonctionnalité: n'était-il pas en effet absurde de construire des tours de verre transparentes pour y stocker des livres, cependant que l'on creusait le sol pour y installer le public ?

Les prémices de la programmation, quant à elles, n'ont pas suscité moins de protestations: était-il raisonnable et cohérent de concevoir cette nouvelle Bibliothèque nationale comme un établissement dévolu aux chercheurs de haut niveau tout en voulant lui ajouter un volet «lecture publique», ouvert au plus grand nombre y compris aux enfants ?

## Un grand «machin» ?

Bref, si chacun se réjouissait qu'un élan nouveau et une importante modernisation soient offerts à la noble et vieille dame qu'est la Bibliothèque nationale, coincée dans ses murs de la rue Richelieu, l'affaire s'annonçait mal et pouvait se résumer ainsi : on préparait un «grand machin» prestigieux qui ne serait rien d'autre qu'un coûteux «chevache»\*.

Comment François Mitterrand, véritable amoureux et connaisseur du livre, pouvait-il avoir donné son aval à «ça» ?

*Vanitas vanitatum et omnia vanitas...* ? Pas sûr. En considérant l'enjeu et les défis de l'entreprise, on n'a en définitive qu'une seule idée: que le succès soit au bout du chemin, que l'on parvienne à surmonter de manière satisfaisante les problèmes techniques que posent ce choix et le calendrier: en effet, rien qu'en songeant à la mise en ordinateur du catalogue, à la préparation du déménagement des col-

lections actuellement déposées à la rue Richelieu (soit 11 millions de documents imprimés et audiovisuels, c'est-à-dire l'équivalent de 180 kilomètres de rayonnages), et au suivi des travaux d'un chantier si complexe, on est pris de vertige devant l'ampleur de l'affaire à mener à bien durant les trois petites années qui restent.

Les chiffres sont impressionnants: 290 000 m<sup>2</sup> de plancher au total, 81 000 m<sup>2</sup> dévolus à l'accueil du public et à la lecture, près de 2400 places de travail annoncées. Des magasins robotisés et un transport automatique des documents, le catalogue collectif de France informatisé devant contenir, à l'ouverture de 1995, 13 millions de notices, 650 terminaux de consultation pour le public, et tous les développements technologiques les plus récents dans les domaines d'accès à l'information.

Aujourd'hui, la Bibliothèque de France est un vaste chantier: le «trou de Tolbiac» a été ce printemps livré aux entreprises chargées du gros œuvre. «1992, l'année du socle», selon l'expression de Dominique Jamet.

## Utopie en chantier

Il n'est plus l'heure de polémiquer. L'utopie est devenue chantier; face à certaines critiques, des corrections ont été apportées, qui, espérons-le, permettront au rêve de devenir une réalité fonctionnelle. Nos craintes sont à la mesure de l'entreprise, mais nos souhaits de réussite aussi.

Aujourd'hui, Emile-J. Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux, résume fort bien le climat qui devrait prévaloir: «Tant que la bibliothèque ne sera que virtuelle et que le champ des possibles restera ouvert, on discutera avec passion et à l'infini de ce que cette bibliothèque peut ou doit être. [...] Je crois à la vertu unificatrice, conciliatrice et modératrice de l'action. C'est elle qui mettra d'accord toutes les parties prenantes du débat [...]»

Au-delà des inquiétudes et des interrogations qui demeurent, à trois ans exactement de son inauguration, souhaitons que cet immense vaisseau d'acier, de béton, de verre et de bois puisse prendre fièrement et en eaux sûres le cap du XXI<sup>e</sup> siècle pour lequel François Mitterrand l'a voulu. ■

\* Terme ne figurant dans aucun dictionnaire et qui désigne toute construction ou tout concept qui se voudrait à la fois cheval et vache. Jean-Pierre Clavel, ancien directeur de la BCU, l'utilisait pour désigner ces montages hybrides et forcément mal fichus, auxquels on se heurte parfois, y compris dans le domaine de la construction de bibliothèques...

**DP** **Domaine**  
**DP** **Public**

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Barbara Spéziali

Jean-Luc Seylaz

Forum: Brigitte Waridel, Jean-Claude Favez

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens